DEFINITIONS DES ECO-QUARTIER

A /DÉFINITION DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*« L'écoquartier est une **opération d'aménagement durable exemplaire.** Mesure phare du plan Ville durable du ministère, il contribue à **améliorer notre qualité de vie, tout en l'adaptant aux enjeux de demain** : préserver nos ressources et nos paysages, tout en préparant les conditions de la création d'une offre de logements adaptée aux besoins. »*

Extrait du site: http://www.developpement-durable.gouv.fr/EcoQuartier,3863-.html

"Un Écoquartier doit respecter les principes du développement durable :
- *Promouvoir une gestion responsable des ressources*
- *S'intégrer dans la ville existante et le territoire qui l'entoure*
- *Participer au dynamisme économique*
- *Proposer des logements pour tous et de tous types participant au « vivre ensemble » et à la mixité sociale*
- ***Offrir les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants.***

Une fois ces grands principes énoncés, il est toutefois indispensable d'adapter la réalisation de l'écoquartier aux caractéristiques de son territoire. L'écoquartier a donc la particularité de s'appuyer sur les ressources locales, qu'elles soient paysagères, urbaines, humaines ou environnementales.

Plutôt que de parler de « territoire d'exception », l'écoquartier est un levier vers la ville durable, même si contraint par le fonctionnement même de la ville.

Un Écoquartier doit se poser en modèle, en précurseur. Il est à la « bonne » échelle pour réinventer la ville. Il est l'occasion de structurer les filières, d'organiser la concertation. Il n'est pas seulement un objet mais bien le produit d'une démarche.

La co-construction est en effet essentielle et intrinsèque au projet : les Écoquartiers doivent être désirés. Ils doivent répondre aux attentes du plus grand nombre pour éviter l'« effet vitrine » avec seulement des constructions très avant-gardistes pouvant conduire à des rejets ultérieurs du projet. Enfin, l'écoquartier doit être issu de compromis entre tous les acteurs concernés, dont le cas échéant, les futurs habitants, les riverains, les acteurs économiques... »

Extrait du dossier "Qu'est-ce-qu'un écoquartier?" - Définition de "La démarche Écoquartier" par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable, du Logement et des Transports.

==> Nous retenons en particulier la place importante donnée aux habitants dans la construction d'un écoquartier pour le Ministère, mais aussi le rôle à jouer par les écoquartiers au sein des territoires dans lesquels ils sont implantés. Mais attention quels habitants ? "Être désiré par le plus grand nombre" est-ce compatible avec des ambitions d'innovation?

B/ UNE DÉFINITION « OPÉRATIONNELLE » - « ÉCOQUARTIER MODE D'EMPLOI » CATHERINE CHARLOT VALDIEU ET PHILIPPE OUTREQUIN, PUBLIÉ AUX ÉDITIONS EYROLLES EN 2009

"Un projet de quartier ou d'écoquartier durable se caractérise par la mise en œuvre d'une démarche projet visant à ***répondre à son échelle aux enjeux globaux de la planète, aux enjeux locaux*** *afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et usagers et de contribuer à la durabilité de la ville."*

CatherineCharlot Valdieu et Philippe Outrequin travaillent sur l'intégration du Développement Durable à l'échelle du quartier depuis 1997, ils ont rédigé l'ouvrage "Écoquartier mode d'emploi" publié aux éditions Eyrolles en 2009. Ils y proposent une **approche très opérationnelle et concrète** qui a pour objectif d'aider tous ceux qui ont la volonté de mettre en œuvre une démarche de développement durable dans un projet d'écoquartier.

==> Cette fois, le rôle des habitants n'est pas du tout évoqué. La notion d'enjeux globaux de la planète, ouvre largement la problématique, oubliant l'homme elle invite à trouver des solutions techniques à des problèmes d'ordre planétaire.

C/ LA DÉFINITION DE LA LMCU :

La Ville de Lille a défini en 18 thèmes, les objectifs opérationnels du développement durable qu'elle veut appliquer pour tous les futurs projets urbains, ceux-ci sont organisés selon 3 axes:

"Axe 1: Savoirs et savoir-faire
- thème 1 :Développement économique et économie solidaire
- thème 2 : Filières et métiers du Développement Durable
- thème 3: Performance globale
- thème 4: Management de projet

Axe 2: Usages et usagers
- thème 5 : Mixité intergénérationnelle et sociale dans les projets d'habitat
- thème 6 : Implication des habitants
- thème 7: Habitat durable
- thème 8: Exemplarité de la ville sur ses bâtiments publics

Axe 3: Cadre de vie
- thème 9: Offres d'équipements et de services de proximité
- thème 10: La Culture pour tous au cœur des quartiers
- thème 11: Planification urbaine
- thème 12: Espaces publics-Espaces privés:la Nature en ville
- thème 13: Transports, déplacements, accessibilité
- thème 14: Gestion de l'énergie
- thème 15: Gestion de l'eau
- thème 16: Gestion des déchets ménagers, des déchets de chantier (déconstruction)
- thème 17: Santé et habitat
–thème 18: Entretien et maintenance"

Ce document ne donne pas de véritable définition de l'écoquartier, mais en décrit les ingrédients: "Un écoquartier qu'est-ce que c'est ? L'environnement, l'eau, l'énergie, un quartier vivant, les transports et la construction."
Extrait du "Cadre stratégique écoquartiers, Lille: des écoquartiers à la Ville Durable et Solidaire", publié par la Ville de Lille en 2010

==> Encore une fois, "l'implication des habitants" (thème 6) fait partie des objectifs principaux de l'écoquartier, plusieurs formes d'implication sont proposées dans ce document: "concertation des habitants dès la définition des projets", "Faciliter l'appropriation culturelle de l'écoquartier en informant les différents publics des problématiques en lien avec le développement durable et les transformations urbaines", "impliquer concrètement les usagers pour l'amélioration de leur cadre de vie en favorisant les chantiers écoles"..."La ville met à disposition de nombreux outils participatifs et pédagogiques tels que les conseils de quartier, les instances de démocratie participative, le guide de l'habitant...."
Comment ces outils institutionnels permettent-ils l'émergence des voix individuelles différentes voire divergentes?

D/ PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES PAR LE COLLECTIF ÉCOQUARTIER: LE RÔLE DES HABITANTS DANS LA DÉFINITION D'UN ÉCOQUARTIER

- Comment appliquer les recettes toutes faites aux cas particuliers de chaque territoire ?
- Comment un quartier, en tant que morceau de ville, peut-il rayonner et influencer le développement de l'ensemble de la ville ? Question d'échelle et des limites de l'écoquartier. Le projet d'écoquartier peut-il être vu comme une occasion de « soigner » l'ensemble de la ville ?
- Notion de flexibilité et d'adaptation de l'écoquartier mis en place ? Comment peut-il s'adapter entre autre au renouvellement des habitants ?
- Mixité sociale et fonctionnelle, comme garanti de la viabilité de l'écoquartier. Au delà de la mixité sociale peut-on parler de rencontre, d'échange et d'entre-aide comme principes de base du fonctionnement de l'écoquartier ?
- Comment construire l'identité de l'écoquartier ? Prendre en compte l'histoire et le patrimoine du site dans le projet d'écoquartier, prendre en compte l'état existant du quartier avant le projet : bâtiments, habitants, riverains...
- Question de la vie communautaire : peut-il y avoir des activités partagés par les habitants de l'écoquartier ? Des projets portés ensemble ?

E/ECO -VILLAGE, ÉCO-LOTISSEMENT...ÉLARGISSEMENT DU CONCEPT D'ÉCOQUARTIER ?

Eco-village, éco-hameau, éco-lotissement, les termes se multiplient dans les projets urbains, et ne sont que très rarement définis.

« Un éco-hameau est une agglomération de maisons écologiques reliée administrativement au village, où les résidents ***participent à un mode de vie communautaire actif*** *et dont les activités sont axées sur la protection de l'environnement et la réduction de l'empreinte écologique globale.*

En pleine émergence, les éco-hameaux sont créés et opèrent grâce à des gens prêts à investir ensemble pour créer un milieu de vie où sont à l'honneur le respect de l'environnement et l'entraide mutuelle. Ce concept de vie, dans le contexte environnemental qui s'amorce à l'échelle planétaire, est une solution logique pour un avenir où l'on devra forcément fonctionner selon des principes collectifs." http://ecohameau.tripod.com/defini.html

Les quelques définitions que nous pouvons trouver de ces termes semblent toutes ajouter la dimension de vie en communauté aux principes des écoquartiers. Elles insistent sur le caractère volontaire des regroupements d'individus qui font le choix de vivre ensemble selon des valeurs communes.

==> La question des « valeurs communes » et du « choix d'un mode de vie », doivent-elles être plus clairement énoncés dans les définitions d'écoquartier ?

F/QUELS HABITANTS? QUELS RÔLES DANS LE PROJET?

Si les définitions d'écoquartier intègrent la plus part du temps la notion d'implication des habitants, lorsqu'on se questionne sur la mise en place d'une démarche participative, la question fondamentale: “qui sont ces habitants” revient sans cesse. En effet, s'agit-il:

- Des habitants déjà installés dans un écoquartier? Auquel cas, leur participation au projet vient après sa construction.
- Des futurs habitants d'un futur écoquartier? Mais comment les trouver?
- Des habitants voisins de l'écoquartier, plus ou moins impactés par le projet? Quelle place leur donner dans la définition d'un projet dont ils resteront les voisins? Comment profiter de la conception d'un écoquartier pour engager les habitants des quartiers environnants dans une réflexion plus globale sur leur ville, village, hameau?

Si la notion de notion de communauté est évoquée dans la définition des “éco-hameau”, elle ne l'est pas dans le cadre d'un écoquartier, or comment fédérer un groupe autour de valeurs ou principes communs? Le fonctionnement d'un écoquartier passe-t-il par la mise en place d'une charte co-signée par tous les habitants? Comment peut-on garantir la pérennité de l'écoquartier dans le temps, après le départ des habitants fondateurs?

Enfin dans quelle mesure les habitants qui se rassemblent autour d'un projet d'écoquartier dont ils ne sont pas les initiateurs, peuvent-ils vraiment décider de leur cadre de vie? Comment mettre en place le cadre d'une réelle co-construction? (Contre exemple: appel à projet “habitat partagé” lancé par la ville de Lille, le projet fonctionne en sens inverse, la ville demande aux personnes intéressées de former des groupes d'habitants autour d'un projet commun qu'elle soutiendra).

CONCLUSION:

Ces définitions nous semblent d'autant plus importantes qu'elles peuvent servir de base à une grille d'évaluation des projets portant le nom d'écoquartier. Cet outil pourrait permettre aux habitants et usagers d'évaluer le projet qu'on leur propose et d'émettre des propositions sur des points particuliers.